

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial) *)	Marque de fabrique F A H R	Type M 9 2 2	Fiche d'homologation N° CH 5252 21
--	-------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur	Maschinenfabrik FAHR AG., Gottmadingen, Werk Lauingen (D)
Identification	"M 922" sur la plaquette du constructeur "1114" devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, à l'avant en haut sur la plateforme
N° du châssis	à droite, latéralement sous le variateur (de marche), sur le longeron (sous la tôle)
Ident. du moteur	"F4L 912" sur le bloc, sous le démarreur et en haut sur la soufflerie (plaquettes rivées)
Importateur princ.	BUCHER-GUYER AG., Maschinenfabrik, 8166 Niederwenningen
Vehicule homologué	1114 - 001 486 Signes fixes dans code du type M 922 / 1114

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique, s. roues AF
Transmission	mécanique, variateur
Nombre de vitesses	3 progressives Entraînement sur roues avant
Frein de service	mécanique, à disques, sur arbres ritzel resp. roues AV;
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à ruban, sur arbre boîte o.v.
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	

Moteur	
Marque	DEUTZ Type F4L 912
Construction	en ligne Temps 4
Carburant	D Position au centre
Refroidiss.	air Nombre cylindr. 4
Alésage	100 Course 120
Cylindrée	3767 CV-impôt 19,19
Puissance en CV	77 DIN à t/min 2650
Bruit	83 dB/A à t/min 2780
Silencieux	1 pot 430x230x120
Mesuro des gaz	Bacharach = 2,0
Déperasitage	

Carrosserie	
Nombre de portes	moissonneuse-batteuse, faucheuse de céréales (s.d. avec cabine) **
Ceintures sécurité	Retrouveur de chaque côté
Cale	1/ 540x220x320 Attelage
Antivol	
Nombre de places	t 1 av 1 centre ar
Dimensions	
Longueur	int. 7900 ext. 3400 *) Empattements 2860
Largeur	3250 Voie av 2250 ar 1400
Hauteur	Voies av ar
Porte à faux	int. 3040 ext. 2000
	Voies av ar g 10500 d 10100
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2800

Poids		
avant	arrière	total
Poids à vide 3880	1040	4920 **
Charge utile		
Poids total 3880	1040	4920
Garantie fabr. 5200	2000	6200
Dimens. pneus 18,4/15-26	10 - 15	(Variantes
Ply / bar 8 / 1,4	6 / 3,0	voir
Charge 5430	2720	remarques)
pour V max 30	30	
Garantie poids remorqueable avec frein		
Garantie poids remorqueable sans frein		
Garantie poids de l'ensemble		
Poids remorqueable testé		
Vitesse maximale selon le constructeur		19,29 km/h
Vitesse maximale testée à 2780 t/min		21 km/h

Equipement §)
 Feux de route _____
 Feux de croisement Bosch K 21056
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R (E)
 Feux stop _____
 Clignoteurs av _____ AV- 4 (E) ar 2a (E)
 Catadioptrés av _____ I (E) ar I (E)
 Feux de gabarit av _____ ar _____
 Feux complément. feu de danger BOSCH-Elsemann CH 1 0880 01/02
 Eclairage plaque _____
 Essuie-glace _____ avec/sans lave-glace
 Avertisseurs Hella 002 952 / CH 5 0201 08
ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du Chariot de travail (vhc. spécial)
 véhicule
 Marque et type FAHR M 922
 Homologation
 N° CH 5252 21
 Carrosserie moissonneuse-batteuse avec... **)
 Places total 1 avant 1
 Poids à vide selon la faucheuse **) Carburant D
 Charge utile _____ CV-impôt 19,19
 Poids total id. Cylindrée 3767

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial: largeur 3400 mm.
- **) Pour l'immatriculation comme moissonneuse-batteuse avec cueilleuse de maïs "Ceringhoff", voir fiche complémentaire I
 Pour d'autres cueilleuses de maïs, il sera établi d'autres fiches complémentaires.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- la faucheuse doit être assurée;
- la goulotte de décharge doit être repliée et assurée, de même l'échelle;
- les diviseurs doivent être démontés;
- la barre-faucheuse doit être munie d'une protection;
- protection marquée jaune/noir sur la largeur du rabatteur, équipée de feux de position et de clignoteurs;
- marquage jaune/noir sur l'échelle;
- des fanions marqués jaune/noir (600x300 mm) sont exigés sur les supports déployés des feux arrière;
- un feu orange de danger est exigé.

Lieu et date de l'homologation
 Niederweningen, 8.4.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Genre du véhicule *)	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (vhc.spécial)	F A H R	M 9 2 2	CH 5252 21

FICHE COMPLÉMENTAIRE I (avec cueilleuse de maïs "Ceringhoff")

Carrosserie		<u>moissonneuse-batteuse, cueilleuse de maïs</u>		Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes		<u>(s. dem. avec cabine)</u>		Poids à vide	<u>4180</u>	<u>1150</u>	<u>5330</u>
Ceintures sécurité		Rétroviseur	<u>de chaque côté</u>	Charge utile			
Cale	<u>1/ 540x220x320 mm</u>	Attelage		Poids total	<u>4180</u>	<u>1150</u>	<u>5330</u>
Antivol				Garantie fabr.	<u>5200</u>	<u>2000</u>	<u>6200</u>
Nombre de places	t <u>1</u> av _____	centre _____	ar _____	Dimens. pneus	<u>18,4/15-26</u>	<u>10 - 15</u>	(Variantes
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	<u>8 / 1,4</u>	<u>6 / 3,0</u>	voir
Longueur		<u>9300</u>	Empattements <u>2860</u>	Charge	<u>5430</u>	<u>2720</u>	remarques)
Largeur		<u>2660 *</u>		pour V max	<u>30</u>	<u>30</u>	
Hauteur		<u>3250</u>	Vole av <u>2250</u> ar <u>1400</u>	Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat.		Voies av _____ ar _____	Garantie poids remorquable sans frein			
	av	<u>4200</u>		Garantie poids de l'ensemble			
	ar	<u>2240</u>	Braquage g <u>10500</u> d <u>10100</u>	Poids remorquable testé			
Distance volant - vers l'avant du véhicule			<u>3800 *</u>	Vitesse maximale selon le constructeur			<u>19,29</u> km/h
				Vitesse maximale testée à 2780 t/min			<u>21</u> km/h

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial: distance du volant - vers l'avant du véhicule = 3800 mm; largeur 2660 mm.

Équipement : l'emplacement des feux de croisement est admis pour raisons techniques (différentes tables de coupe).

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- l'essieu guidé doit porter au moins 20 % du poids effectif (lestes); à contrôler;
- la faucheuse doit être assurée;
- la cheminée de vidange et l'échelle, repliées, doivent être assurées;
- protection avec marquage jaune/noir sur les pointes des diviseurs, équipée de feux de position et de clignoteurs;
- miroirs d'angles exigés;
- fanions jaune/noir (600x300 mm) sur supports des feux arrière déployés.

COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION DES TYPES DE VEHICULES

Chariot de travail
(véhicule spécial)

F A H R

M 922

CH 5252 21

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I I

Complément du 20.09.77 à Niederweningen - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 20,0 km/h, M3, iA 43,9 = 83,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 91 dB/A au régime de 2700 t/min

Mesures de la fumée : sous pleine charge BOSCH noircissement 0,9 (2700 t/min)
en accélération Bacharach 3,0